

**Sanpaolo Bank S.A.  
8, avenue de la Liberté  
L-1930 Luxembourg**

**R.C.S. Luxembourg B 18.498**

**Comptes annuels et Rapport de gestion et  
Rapport du Réviseur d'Entreprises  
au 31 décembre 2009**

## Table des matières

	Pages
Rapport de gestion	
Rapport du Réviseur d'Entreprises	1 - 2
Comptes annuels	
- Bilan	3
- Hors-bilan	4
- Compte de profits et pertes	5
- Annexe	6 - 42

## Rapport de gestion

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux prescriptions légales et statutaires, comme chaque année à la même époque, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous faire rapport sur la gestion de votre société.

Après une profonde récession mondiale, la croissance économique est redevenue positive, l'intervention des autorités ayant permis de soutenir la demande et de réduire l'incertitude ainsi que le risque systémique associé aux marchés financiers. La reprise devrait toutefois être lente car les marchés financiers restent affaiblis, les mesures de relance budgétaires devront être retirées prochainement et les ménages des pays victimes d'un éclatement de la bulle des prix sont forcés de reconstituer leur épargne dans un contexte de chômage élevé. Même si la croissance mondiale devrait retourner en territoire positif en 2010, le rythme de la reprise sera lent et soumis à des incertitudes.

Le PIB mondial<sup>1</sup>, qui a reculé de 2,2 % en 2009, devrait augmenter de 2,7 % en 2010 et de 3,2 % en 2011. Les perspectives de redressement sont relativement bonnes pour les pays en développement, avec une croissance annoncée de 5,2 % en 2010 et de 5,8 % en 2011 contre 1,2 % en 2009. Le PIB des pays riches, qui a baissé de 3,3 % en 2009, devrait augmenter beaucoup moins rapidement (de 1,8 % en 2010 et 2,3 % en 2011). Le volume des échanges mondiaux, qui a accusé une baisse spectaculaire de 14,4 % en 2009, devrait augmenter de 4,3 % en 2010 et 6,2 % en 2011.

Bien qu'il s'agisse là du scénario le plus probable, ces prévisions demeurent très aléatoires. Selon l'évolution de l'indice de confiance des consommateurs et des entreprises au cours des prochains trimestres et le calendrier retenu pour le retrait des mesures de soutien budgétaire et monétaire, le taux de croissance en 2011 pourrait varier entre 2,5 et 3,4 %.

Dans cette situation toujours précaire, les cours du pétrole devraient se maintenir autour de 76 dollars le baril en moyenne et les prix des autres produits de base ne devraient pas augmenter de plus de 3 % par an en moyenne en 2010 et 2011.

Malgré le retour à une croissance positive, il faudra des années pour éponger les pertes économiques déjà essuyées. Selon les estimations de la Banque mondiale, quelque 64 millions de personnes supplémentaires seront acculées à la misère (vivant avec moins de 1,25 dollar par jour) en 2010 à cause de la crise.

En outre, au cours des 5 à 10 prochaines années, l'aversion accrue pour le risque, une réglementation plus prudente et la nécessité d'adopter des pratiques de prêt moins libérales que pendant la période d'expansion qui a précédé la crise se traduiront probablement par une raréfaction et un renchérissement des capitaux destinés aux pays en développement.

---

<sup>1</sup> Commentaire du prospect « Global Economic Prospects 2010 » par la Banque Mondiale.

Toutes les formes de financement seront affectées par la crise, mais l'investissement étranger direct (IED) devrait moins s'en ressentir que les flux de la dette. Cela étant, les sociétés mères seront moins en mesure de financer le développement de nouveaux produits car leurs coûts d'équipement vont augmenter. On s'attend donc à une baisse des apports d'IED, qui avaient atteint 3,9 % du PIB des pays en développement en 2007, à 2,8 ou 3 % environ de leur PIB à moyen terme. Ce recul pourrait être lourd de conséquences, l'IED représentant jusqu'à 20 % du volume total des investissements en Afrique subsaharienne, en Europe, en Asie centrale et en Amérique latine.

Le net assouplissement des conditions financières internationales entre 2003 et 2007 a contribué à l'afflux de capitaux vers les pays en développement et à la croissance explosive de ces pays. Les apports de capitaux étrangers et le volume des prêts consentis par les banques locales ont augmenté à la faveur de la forte baisse du loyer de l'argent, contribuant à un accroissement de 30 % des taux d'investissement dans les pays en développement. Plus de la moitié du gain de 1,5 point de pourcentage enregistré dans le taux de croissance du potentiel de production des pays en développement est imputable à cette expansion rapide du stock de capital.

Même si la croissance accélérée des pays en développement pendant la phase de prospérité peut s'expliquer par leur potentiel latent, les conditions financières mondiales qui ont alimenté cette croissance étaient manifestement insoutenables.

Concernant l'Europe, en cette fragile période de sortie de crise, trois grandes catégories de pays peuvent ainsi être identifiées :

- Les pays qui tardent à afficher de réels progrès (Espagne, Finlande, Irlande, Grèce) ;
- Les pays qui vont mieux depuis quelques mois (Allemagne, Portugal) ;
- Les pays qui ont relativement bien résisté à la crise mais dont le redressement n'est soit pas entamé, soit reste pour l'heure limité (France).

Dans ces circonstances, le cadre institutionnel européen, basé sur une politique monétaire unique et des politiques budgétaires nationales peu harmonisées, présente de réelles faiblesses. Ce constat était pertinent avant la crise, il l'est encore plus désormais. Ainsi, au cours des dernières semaines, l'exemple de la Grèce a montré que, une fois de plus, la zone euro dans son ensemble « souffrait » quand un de ses membres était en difficulté. En effet, une nouvelle fois, à cette occasion, les marchés financiers et les médias ont évoqué l'hypothèse d'un éclatement de la zone euro.

Pour éviter qu'un scénario catastrophe ne se développe, il semble important de remettre en cause sérieusement la clause de « no-bail-out » qui, dans les traités européens, interdit la solidarité fiscale entre Etats.

Malheureusement, cette évolution pourrait prendre du temps avant d'intervenir. Or l'évolution des finances publiques au cours des mois à venir ne devrait pas rassurer les marchés. En effet, aucun Etat de la zone euro ne va enregistrer de baisse significative de son déficit en 2010. Le retournement conjoncturel qui devrait intervenir à partir du printemps 2010 va en effet priver les finances publiques de ressources dynamiques.

La remontée de l'inflation qui a déjà commencé à s'observer en zone euro et qui devrait se poursuivre au cours des prochains mois (de -0,7% en juillet 2009 à plus de 1% en début d'année 2010), conjuguée à la hausse probable du chômage qui dépasse désormais les 10% (7,1% au plus bas en mars 2008), va désormais pénaliser le pouvoir d'achat des ménages. De plus, la fin du mouvement de restockage (qui a contribué positivement à la croissance de la zone euro au troisième trimestre) et, plus généralement, les faibles perspectives d'investissement productif vont peser sur l'activité des entreprises. Au total, le PIB de la zone euro devrait donc ralentir nettement à partir du deuxième trimestre, limitant ainsi la croissance moyenne de la zone à seulement 0,5% en 2010. En outre, certains pays, comme l'Espagne par exemple, pourraient continuer à enregistrer une croissance négative.

Pour la place financière luxembourgeoise, 2009 a été l'année de rupture quant aux performances économiques exprimées par la croissance du PIB luxembourgeois : d'une moyenne annuelle frôlant les 5% de croissance sur les 20 ans ayant précédé la crise, le Luxembourg s'est retrouvé dans une phase de récession (-3,9% de croissance en 2009), marquée par ailleurs par la hausse du chômage, le recul des investissements privés et un impact quasi direct et sensible sur le solde budgétaire des administrations publiques. La situation actuelle de l'économie luxembourgeoise pourrait, selon les projections, traduire une perte de croissance potentielle de l'ordre de 15% sur la période 2008-2011. En 2010, le taux de création d'emploi devrait atteindre -0,6% et être à peine positif en 2011, ce qui, par rapport à l'évolution à long terme de cet indicateur, ne restera pas sans conséquence sur la soutenabilité à long terme du système général de pension et pose dès maintenant la question du déséquilibre annoncé de notre système social.

Au 31 décembre 2009, le patrimoine global net des organismes de placement collectif (OPC) et des fonds d'investissement spécialisés (FIS)<sup>2</sup> s'est élevé à EUR 1.840,993 milliards contre EUR 1.559,653 milliards au 31 décembre 2008, soit une augmentation du volume des actifs nets de 18,04%.

En somme, l'industrie des OPC luxembourgeois a enregistré au mois de décembre une variation positive se chiffrant à EUR 52,083 milliards. Elle se répartit en EUR 50,727 milliards (+ 2,83%) du fait de l'impact des marchés financiers et en EUR 1,356 milliard (+0,08%) provenant d'émissions nettes positives.

Le nombre d'OPC et de FIS pris en considération est de 3.463 au 31 décembre 2009 par rapport à 3.371 l'année précédente. 2.108 entités ont adopté une structure à compartiments multiples ce qui représente 10.877 compartiments. En y ajoutant les 1.355 entités à structure classique, 12.232 compartiments sont actifs sur la place financière.

En ce qui concerne les OPC à actions, la tendance haussière des performances s'est poursuivie au mois de décembre dans un contexte de publication de données macroéconomiques positives. Les OPC luxembourgeois à actions ont également enregistré globalement au mois de décembre des émissions nettes positives.

Les marchés des obligations européennes furent marqués au mois de décembre par la dégradation de la note de la Grèce par les agences de notation. En conséquence, suite à l'augmentation des primes de risque sur les obligations de l'Etat grec, le différentiel de rendement entre les obligations grecques et les autres Etats européens s'est élargi.

En somme, en raison de l'augmentation des rendements sur les obligations d'Etat européennes, les OPC à obligations européennes ont enregistré des pertes de cours au mois de décembre.

Par contre, les OPC investissant dans des obligations « High Yield » ont montré des performances positives au mois de décembre, suite à une nouvelle réduction des primes de risque.

En ce qui concerne le marché des obligations d'Etat américaines, l'anticipation d'une augmentation du taux d'inflation a eu un impact négatif sur les cours.

Concernant l'investissement net en capital, les OPC à obligations ont pu enregistrer au mois de décembre des émissions nettes positives.

L'appréciation, au mois de décembre 2009, de l'USD par rapport à l'EUR d'environ 4,2% a positivement impacté les actifs nets des catégories d'OPC luxembourgeois investissant dans des titres libellés en USD.

En 2009 et depuis le mois de septembre 2008, l'activité de cotation a connu un ralentissement important à cause de la conjoncture sur les marchés des capitaux internationaux. L'année écoulée a été marquée par un fort recul en matière d'admission de valeurs mobilières représentatives des actifs titrisés ou des produits structurés.

En revanche, les émissions obligataires provenant des entreprises non financières ont fortement progressé.

---

<sup>2</sup> Source CSSF

L'indice LuxX a clôturé l'année 2009 à 1.371,47 points, soit une hausse de 39,82% par rapport à 2008. Son évolution s'inscrit dans la tendance haussière des places boursières européennes, notamment au cours des deux derniers trimestres de l'année.

Le nombre de banques inscrites sur la liste officielle au 31 décembre 2009 est de 149 unités. La somme des bilans des banques établies au Luxembourg s'est élevée à EUR 792,6 milliards au 31 décembre 2009, soit une baisse de 14,8% par rapport à EUR 931 milliards au 31 décembre 2008.

En termes d'emploi, le nombre de personnes employées auprès des établissements de crédit luxembourgeois s'élève à 26.420 au 31 décembre 2009, ce qui représente une baisse de 2,8% sur un an.

En dépit d'un environnement macro-économique défavorable, c'est dans une ambiance dynamique que votre Banque, en sa qualité de structure de référence du Groupe Intesa Sanpaolo pour l'activité de Securities Services, a affronté l'exercice 2009 en poursuivant ses activités.

L'année passée a également été marquée par la mise en œuvre d'importants travaux en vue de l'introduction des réglementations européennes telles que l' « *Internal Capital Adequacy Assessment Process* » (ci-après « ICAAP ») et la Directive sur les Services de Paiements (PSD).

L' « ICAAP » est un ensemble de stratégies et de processus sains, efficaces et exhaustifs qui permettent aux établissements de crédit d'évaluer et de conserver en permanence le montant, le type et la répartition des fonds propres internes qu'ils jugent appropriés pour couvrir la nature et le niveau des risques auxquels ils sont ou pourraient être exposés.

La Circulaire CSSF 07/301 telle que modifiée décrit le processus ICAAP en reprenant les dispositions prévues dans la partie XVII de la circulaire CSSF 06/273 telle que modifiée, qui exige des établissements de crédit qu'ils se dotent d'un processus ICAAP.

Sanpaolo Bank S.A., en tant qu'établissement de crédit de droit luxembourgeois, s'est conformée aux dispositions des circulaires.

L'ICAAP de la Banque suit une approche locale dans le but de se conformer aux dispositions de la Commission de Surveillance du Secteur Financier et vise, en parallèle, à créer une harmonisation avec les exigences du Groupe en la matière.

Les décisions de gestion, la gestion et le suivi en matière de risques et de fonds propres font l'objet d'un suivi tout à fait local, bien que, selon le point 8 de la Circulaire 07/301 telle que modifiée, certains aspects concernant le domaine de l'infrastructure technique nécessaire à l'ICAAP font l'objet de mesures d'externalisation de la part de la Maison Mère.

En ce qui concerne la directive sur les services de paiement (PSD), elle fournit le cadre juridique nécessaire à la mise en place d'un marché européen unique. Elle vise à instaurer un ensemble complet et détaillé de règles applicables à tous les services de paiements dans l'Union Européenne. Son but est de rendre les paiements transfrontaliers aussi aisés, efficaces et sûrs que les paiements effectués à l'intérieur d'un État membre. La directive vise également à renforcer la concurrence en ouvrant les marchés des paiements aux nouveaux venus, ce qui permet d'accroître l'efficacité et de réduire les coûts. Enfin, elle a pour objet de fournir la base juridique nécessaire à la création d'un espace unique de paiements en euros (SEPA).

Aussi votre Banque a finalisé l'évaluation des procédures relatives à l'activité de Fund Administration nécessaires à l'obtention de la certification SAS 70 Type II (standard américain d'audit) émise par l'AICPA (American Institute of Certified Public Accountant). Cette méthode est utilisée par les Auditeurs indépendants pour évaluer, à des fins comptables et financières, les systèmes de contrôle interne des sociétés fournissant des services de Fund Administration.

En 2009, la Banque a réalisé un bénéfice net d' EUR 41,03 millions en ligne (-1,42%) avec celui de l'exercice 2008.

Le résultat provenant des activités ordinaires avant impôts de l'exercice 2009 atteint EUR 50,2 millions contre EUR 49,3 millions de l'année précédente. La marge d'intérêt qui s'élève à EUR 18,8 millions est inférieure (-54,9%) par rapport à celle de 2008, qui elle incluait encore les revenus liés aux produits transférés lors de la réorganisations des société du groupe. La marge d'intérêts est par contre supérieure de 41% par rapport au budget de l'année (EUR 17,7 millions).

Les commissions nettes ont atteint EUR 40,4 millions ; elles ont baissé par rapport à l'année passée de EUR 2,1 millions en raison du transfert de l'activité private et corporate et en raison de la conjoncture financière de début d'année qui a engendré une forte diminution des masses des avoirs de tiers. Les autres produits d'exploitation s'élèvent à EUR 18,1 millions et sont en forte augmentation par rapport à 2008 (+ EUR 16,2 millions); les frais généraux, y compris les dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles, s'élèvent à EUR 35,2 millions en augmentation de 14,2% par rapport à l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2009, l'actif total de la Banque s'élève à EUR 3,2 milliards, en diminution par rapport à celui de l'exercice 2008 de 8,3%.

Le poste « Créances sur les Etablissements de Crédit », s'élevant à EUR 2,8 milliards, est lié à la gestion des liquidités des fonds apportés principalement par les fonds EurizonEasy Fund, Eurizon Life et Eurizon Stars Fund.

Le poste « Caisse et Avoirs auprès des Banques Centrales » de EUR 57 millions correspond principalement à la réserve obligatoire déposée auprès de la Banque Centrale du Luxembourg.

Quant au poste « Créances sur la clientèle », il se compose en fait des découverts techniques et s'élève à EUR 58 millions avec une baisse de 47,3% par rapport à l'exercice précédent.

La rubrique « Effets publics et autres effets admissibles au refinancement auprès de la Banque Centrale » qui s'élève à 259,3 millions est composée principalement de « Valeurs Mobilières à revenu fixe » dont le montant a augmenté par rapport à la dernière clôture de EUR 122,9 millions.

L'exercice s'est clôturé sur un total d'avoirs administrés pour compte de tiers de EUR 56,9 milliards ; de l'analyse par département il résulte que EUR 43,3 milliards proviennent de la Banque Dépositaire, EUR 5,1 milliards de la Banque Dépositaire Sicav et EUR 8,5 milliards du Custody.

Dans la mesure où la Banque n'a pas subi de pertes significatives liées à la crise financière actuelle, elle n'a pas utilisé la provision forfaitaire constituée de manière préventive au cours des exercices précédents pour faire face à celles-ci ; une reprise de valeur partielle de EUR 4,7 millions a été enregistrée au courant de l'exercice, afin d'aligner le montant de la provision forfaitaire (EUR 17,5 millions) au risque de crédit de la Banque au 31 décembre 2009 ; une partie de cette provision vient en déduction des actifs correspondants pour le risque de crédit lié aux éléments de bilan à hauteur de EUR 17,46 millions.

Sanpaolo Bank S.A., en sa qualité de membre de l'Association pour la Garantie des Dépôts (AGDL), a réglé les paiements demandés en 2009 (suite à la mise en sursis de paiement, en octobre 2008, des trois banques islandaises, Kaupthing Bank Luxembourg SA, Glitnir Bank Luxembourg S.A., Landsbanki Luxembourg S.A.) pour un montant de EUR 376.926. En septembre 2009, votre Banque a reçu un premier remboursement pour un montant de EUR 178.649.

Aussi, la provision de la Banque au 31 décembre 2009 s'élève à EUR 730.000.

En novembre 2009, un changement majeur est intervenu dans le portefeuille « Participations » de la Banque causé par la cession des 343.000 actions de London Stock Exchange Group (actions reçues en date du 1<sup>er</sup> octobre 2007 en échange de 70.000 actions de Borsa Italiana SpA). Cette opération a généré un gain augmentant la liquidité de la Banque de EUR 1,12 million.

La valeur comptable des participations au 31 décembre 2009, en conséquence, est passée de EUR 6,2 millions en 2008 à EUR 4,3 millions.

En ce qui concerne l'actionnariat de Sanpaolo Bank S.A., notre Maison Mère Intesa Sanpaolo, en conséquence des assouplissements des règles de fonctionnement applicables à toutes les sociétés anonymes apportées par la loi du 25 août 2006, a procédé en décembre au rachat de l'unique action détenue par notre actionnaire minoritaire IMI INVESTMENTS S.A..

Intesa Sanpaolo SpA détient désormais la totalité des actions (soit 1.685.586 actions sans valeur nominale) représentatives du capital social de la Banque, soit EUR 140 millions.

Au passif du bilan, le poste « Dettes envers les Etablissements de Crédit » a diminué de 61,5% par rapport à l'exercice 2008 et s'élève à EUR 72 millions.

Les Dettes envers la clientèle sont en diminution par rapport à l'année 2008 de 5,49% et terminent l'année à EUR 2.832,6 millions.

Le ratio de solvabilité, grâce aux dotations au patrimoine, s'est maintenu au-dessus du niveau réglementaire de 8% et s'élève à la date de clôture à 16,69%.

La consolidation des activités s'est faite dans le cadre d'un environnement de risques maîtrisés.

En conclusion, le solde bénéficiaire disponible, qui coïncide avec le bénéfice de cet exercice, s'élève à EUR 41.025.626, la réserve légale ayant atteint 10% du capital social, soit le montant maximal prévu par la loi, que nous vous proposons de répartir de la manière suivante :

Réserve libre	EUR	36.025.626
Réserve indisponible liée à l'IF	EUR	5.000.000
Total	EUR	41.025.626

Si vous approuvez cette proposition, les fonds propres se présenteront comme suit :

Capital social libéré	EUR	140.000.000
Réserve légale	EUR	14.000.000
Autres réserves	EUR	139.004.988
Bénéfice reporté	EUR	11.327
Total	EUR	293.016.315

A notre connaissance, depuis la fin de l'année, aucun événement important pouvant affecter les comptes annuels de la Banque au 31 décembre 2009 ne s'est produit.

Au 31 décembre 2009 et au cours de l'exercice sous revue, la Banque n'a pas procédé au rachat de ses actions propres.

Pendant l'exercice écoulé, la Banque a connu un taux de rotation normal de son personnel. Le nombre des effectifs au 31 décembre 2009 est de 135 employés, en dessous du budget de 138 ressources.

Nous tenons à vous informer qu'en date du 22 décembre 2009, notre Maison Mère Intesa Sanpaolo SpA a annoncé la signature d'un accord avec le Groupe State Street Corp. (Société de services financiers Américaine entre leaders mondiaux pour l'offre de services aux Investisseurs Institutionnels) pour la cession de sa branche d'activités « securities services » dont votre Banque fait partie depuis le 7 juillet 2008.

Dans ce contexte, et jusqu'au « closing » de l'opération, qui devrait avoir lieu au cours du premier semestre 2010, les principaux objectifs que la Banque entend atteindre sont :

- Suivre de manière scrupuleuse, pendant l' « interim period », toutes les obligations contractuelles prévues et accompagner la finalisation de ladite opération;
- Respecter les standards de marché indiqués par un expert indépendant lors de l'évaluation des procédures de l'Administration Centrale ;
- Améliorer la qualité des services fournis dans le contexte des activités de Securities Services ;
- Finaliser la mise en conformité de la Banque à la réglementation en vigueur ; étendre les typologies desdits services dans le cadre des activités de Securities Services.

Dans le contexte d'un projet de rationalisation des immeubles du Groupe Intesa Sanpaolo au Luxembourg, les participations directes de votre Banque, Sanpaolo Real Estate S.A. et Sanpaolo Immobilière S.A., feront objet d'une cession intra-groupe pendant le premier trimestre 2010 (l'immeuble, propriété de la Banque, sis au 12, Avenue de la Liberté, sera apporté au préalable à Sanpaolo Real Estate S.A.).

Concernant la participation minoritaire détenue par Sanpaolo Bank S.A. dans Sanpaolo IMI (Bank) International S.A. , étant donné qu'à partir de 2010 la banque portugaise ne sera plus opérationnelle, notre Maison Mère a fait part de son intention de l'acquérir endéans les premiers mois du prochain exercice.

Nous voulons profiter de l'occasion pour remercier l'ensemble du personnel pour tout le dévouement et le professionnalisme dont il témoigne dans l'accomplissement de sa tâche et qui a permis d'atteindre les objectifs fixés par notre Maison Mère.

En ce qui concerne le Conseil d'Administration, nous désirons vous exprimer nos remerciements pour la confiance que vous nous avez témoignée au cours de l'exercice écoulé.

Luxembourg, le 4 mars 2010

## Rapport du Réviseur d'Entreprises

Au Conseil d'Administration de  
Sanpaolo Bank S.A.  
Société Anonyme  
Luxembourg

### Rapport sur les comptes annuels

Conformément au mandat donné par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Sanpaolo Bank S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2009 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et l'annexe contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

#### *Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels*

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### *Responsabilité du Réviseur d'Entreprises*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique ainsi que de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du Réviseur d'Entreprises, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le Réviseur d'Entreprises prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

*Responsabilité du Réviseur d'Entreprises (suite)*

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

*Opinion*

À notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de Sanpaolo Bank S.A. au 31 décembre 2009, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

**Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires**

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les comptes annuels.

ERNST & YOUNG  
Société Anonyme  
Réviseur d'Entreprises

A blue ink signature of Sylvie TESTA, consisting of a stylized 'S' and 'T' followed by the name 'TESTA' in capital letters.

Sylvie TESTA

Luxembourg, le 4 mars 2010

Sanpaolo Bank S.A.  
Société Anonyme

**Bilan**

31 décembre 2009  
(exprimé en EUR)

<b><u>ACTIF</u></b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux (Notes 3, 4)</b>	<b>57.010.046</b>	<b>69.152.069</b>
<b>Effets publics et autres effets admissibles au refinancement auprès de la banque centrale (Notes 3, 6, 7, 24)</b>		
Autres effets admissibles au refinancement auprès de la banque centrale	259.282.249	136.378.310
	<b>259.282.249</b>	<b>136.378.310</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit (Notes 3, 5, 24)</b>		
À vue	53.546.398	612.037.033
Autres créances	2.728.658.414	2.476.525.486
	<b>2.782.204.812</b>	<b>3.088.562.519</b>
<b>Créances sur la clientèle (Notes 3, 5, 23)</b>	<b>57.932.701</b>	<b>109.951.514</b>
<b>Parts dans des entreprises liées (Notes 3, 6, 8, 24)</b>	<b>4.353.391</b>	<b>6.189.924</b>
<b>Actifs incorporels (Note 6)</b>	<b>28.347.653</b>	<b>36.452.967</b>
<b>Actifs corporels (Note 6)</b>	<b>3.423.837</b>	<b>3.725.620</b>
<b>Autres actifs (Notes 9, 24)</b>	<b>14.723.488</b>	<b>12.016.853</b>
<b>Comptes de régularisation (Notes 10, 24)</b>	<b>16.875.202</b>	<b>52.145.081</b>
<b>Total de l'actif (Note 17)</b>	<b>3.224.153.379</b>	<b>3.514.574.857</b>

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

<b><u>P A S S I F</u></b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>Dettes envers des établissements de crédit (Notes 3, 24)</b>		
À vue	39.783.552	151.980.951
À terme ou à préavis (Note 11)	32.197.503	35.122.018
	<b>71.981.055</b>	<b>187.102.969</b>
<b>Dettes envers la clientèle (Notes 3, 24)</b>		
Autres dettes		
À vue	885.107.535	1.457.565.328
À terme ou à préavis (Note 11)	1.947.500.921	1.539.548.903
	<b>2.832.608.456</b>	<b>2.997.114.231</b>
<b>Autres passifs (Note 9)</b>	<b>5.760.795</b>	<b>3.685.327</b>
<b>Comptes de régularisation (Notes 10, 24)</b>	<b>10.318.835</b>	<b>53.168.104</b>
<b>Provisions</b>		
Provisions pour impôts (Note 13)	9.697.999	6.368.935
Autres provisions (Notes 14, 16, 21)	769.924	15.144.602
	<b>10.467.923</b>	<b>21.513.537</b>
<b>Capital souscrit (Note 15)</b>	<b>140.000.000</b>	<b>140.000.000</b>
<b>Réserves (Note 15)</b>	<b>111.979.362</b>	<b>70.361.487</b>
<b>Résultats reportés (Note 15)</b>	<b>11.327</b>	<b>11.327</b>
<b>Résultat de l'exercice (Note 15)</b>	<b>41.025.626</b>	<b>41.617.875</b>
<b>Total du passif (Note 17)</b>	<b>3.224.153.379</b>	<b>3.514.574.857</b>

Sanpaolo Bank S.A.  
Société Anonyme

**Hors-bilan**  
Au 31 décembre 2009  
(exprimé en EUR)

	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>Passifs éventuels (Notes 3, 18, 23)</b>	<b>21.958</b>	<b>28.438</b>
<i>Dont :</i>		
<i>Cautionnements et actifs donnés en garantie</i>	<i>21.958</i>	<i>28.438</i>

Sanpaolo Bank S.A.  
Société Anonyme

**Compte de profits et pertes**  
Pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2009

	2009	2008
<b>Intérêts et produits assimilés (Notes 7, 24)</b>	<b>97.680.306</b>	<b>494.051.600</b>
<i>Dont :</i>		
<i>Sur valeurs mobilières à revenu fixe</i>	11.740.434	76.476.421
<b>Intérêts et charges assimilées (Notes 7, 24)</b>	<b>(78.846.780)</b>	<b>(452.286.348)</b>
<b>Revenus de valeurs mobilières</b>		
- Revenus de parts dans des entreprises liées (Note 24)	94.767	69.989
	<b>94.767</b>	<b>69.989</b>
<b>Commissions perçues (Note 24)</b>	<b>44.942.288</b>	<b>53.854.265</b>
<b>Commissions versées (Note 24)</b>	<b>(4.522.922)</b>	<b>(11.346.137)</b>
<b>Résultat provenant d'opérations financières (Note 24)</b>	<b>(1.512.627)</b>	<b>1.970.327</b>
<b>Autres produits d'exploitation (Notes 16, 21, 24)</b>	<b>18.097.838</b>	<b>1.887.956</b>
<b>Frais généraux administratifs</b>		
Frais de personnel (Notes 22, 23)	(12.990.554)	(12.290.471)
<i>Dont :</i>		
<i>Salaires et traitements</i>	(9.995.658)	(9.669.932)
<i>Charges sociales</i>	(1.666.512)	(1.613.634)
<i>dont :</i>		
<i>Charges sociales couvrant les pensions</i>	(888.369)	(949.065)
Autres frais administratifs (Notes 24, 26)	(13.709.012)	(12.735.208)
	<b>(26.699.566)</b>	<b>(25.025.679)</b>
<b>Corrections de valeur sur actifs incorporels et corporels (Note 6)</b>	<b>(8.507.137)</b>	<b>(5.795.068)</b>
<b>Autres charges d'exploitation (Notes 16, 21, 24)</b>	<b>(1.643.368)</b>	<b>(1.147.197)</b>
<b>Reprises de corrections de valeur sur créances et sur provisions pour passifs éventuels et pour engagements (Note 14)</b>	<b>4.700.000</b>	-
<b>Corrections de valeur sur valeurs mobilières ayant le caractère d'immobilisations financières, sur participations et sur parts dans des entreprises liées (Note 24)</b>	-	<b>(7.613.055)</b>
<b>Reprises de corrections de valeur sur valeurs mobilières ayant le caractère d'immobilisations financières, sur participations et sur parts dans des entreprises liées (Notes 6, 24)</b>	<b>6.395.843</b>	<b>665.613</b>
<b>Résultat provenant des activités ordinaires avant impôts</b>	<b>50.178.642</b>	<b>49.286.266</b>
<b>Impôts sur le résultat provenant des activités ordinaires (Note 13)</b>	<b>(9.148.000)</b>	<b>(7.663.532)</b>
<b>Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus</b>	<b>(5.016)</b>	<b>(4.859)</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>41.025.626</b>	<b>41.617.875</b>

Sanpaolo Bank S.A.  
Société Anonyme

**Annexe**  
31 décembre 2009

**Note 1 – Généralités**

Sanpaolo Bank S.A. (la « Banque ») a été constituée au Grand-Duché de Luxembourg le 10 juillet 1981 sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois, sous la dénomination de Sanpaolo-Lariano Bank S.A., modifiée en Sanpaolo Bank S.A. à partir du 28 mars 1995.

En date du 1<sup>er</sup> septembre 2004, les Assemblées Générales Extraordinaires de la Banque et de la société de droit luxembourgeois dénommée IMI Bank (Lux) S.A. (la « Société Absorbée ») ont approuvé le projet de fusion daté du 29 juin 2004, intégrant les rapports des Conseils d'Administration prévoyant l'absorption de la Société Absorbée par la Banque. Le projet de fusion a été publié en date du 30 juillet 2004.

La Banque agit en tant que filiale directe d'Intesa Sanpaolo S.p.A., une société de droit italien. À ce titre, les comptes annuels de la Banque sont inclus dans les comptes consolidés établis par Intesa Sanpaolo S.p.A. (le « Groupe »), sis à Turin (I-10121), Piazza San Carlo 156. Les comptes consolidés peuvent être obtenus au siège social de cette société.

Conformément à l'article 80 de la loi du 17 juin 1992 modifiée relative aux comptes annuels et aux comptes consolidés des établissements de crédit de droit luxembourgeois, la Banque est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion pour l'exercice clôturant au 31 décembre 2009.

Les principales activités de la Banque se situent dans le domaine « Securities Services » et dans la fonction de banque dépositaire. La Banque dispose du soutien du Groupe notamment en ce qui concerne l'accès aux marchés financiers.

En date du 25 juin 2008, une Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé les cessions de branches d'activité entre les sociétés Sanpaolo Bank S.A., Eurizon Capital S.A., Servitia S.A. et Société Européenne de Banque S.A. qui font partie du Groupe Intesa Sanpaolo. Ces cessions ont été soumises au régime des scissions prévu par les Articles 285 à 308 (hormis l'article 303) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Les cessions de branches d'activité entre la Banque, Servitia S.A. et Société Européenne de Banque S.A. ont été réalisées à titre gratuit tandis que celle intervenue avec Eurizon Capital S.A. a été réalisée à titre onéreux.

**Note 2 – Principes et méthodes comptables**

Les comptes annuels de la Banque ont été établis conformément aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur ainsi qu'aux méthodes comptables généralement admises dans le secteur bancaire au Grand-Duché de Luxembourg.

Les principales méthodes comptables appliquées par la Banque sont les suivantes :

**a) Conversion des comptes et transactions en devises étrangères**

La Banque tient une comptabilité pluri-monétaire qui consiste à enregistrer chaque opération en devise dans une comptabilité distincte selon la devise dans laquelle elle est exprimée et qui s'articule autour de comptes de positions.

La Banque établit ses comptes annuels en euro (« EUR ») qui est la devise d'expression de son capital.

La conversion des postes en devises autres que la devise européenne euro répond aux critères suivants :

- Les éléments d'actif et de passif libellés en devises étrangères sont convertis en EUR aux cours de change au comptant en vigueur à la date du bilan.
- Les produits et charges exprimés en devises étrangères sont convertis en EUR aux cours de change en vigueur à la date de leur enregistrement dans le compte de profits et pertes.
- Les différences de change résultant de l'évaluation des postes en devises au comptant sont enregistrées dans le compte de profits et pertes à l'exception de celles provenant d'opérations de change au comptant couvertes par des contrats de change à terme.
- Les postes en devises à terme couverts au comptant sont considérés comme neutres par rapport aux fluctuations des cours de change des devises. La conversion de ces postes n'affecte pas le résultat de change.

Les principaux cours de change au comptant utilisés aux 31 décembre 2009 et 2008 par la Banque sont les suivants :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
1 EUR =	1.4835 CHF	1,4849 CHF
1 EUR =	133.1560 JPY	126,1401 JPY
1 EUR =	1.4406 USD	1,3917 USD

**Note 2 – Principes et méthodes comptables (suite)**

**b) Créances et dettes**

Les créances et dettes à vue comprennent les montants qui peuvent être retirés à tout moment sans préavis ou moyennant un préavis de 24 heures. Les créances et dettes à terme englobent les montants dont l'échéance résiduelle est supérieure à 24 heures.

Les créances sont inscrites à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition diminué des corrections de valeur éventuelles telles que définies à la Note 2 f). Les dettes sont inscrites au passif à leur valeur de remboursement.

Les primes de remboursement et primes d'émission sur dettes résultant de la différence entre le montant à l'émission et le montant de remboursement sont enregistrées respectivement dans les « Comptes de régularisation » à l'actif et au passif et sont amorties prorata temporis sur la durée des dettes.

**c) Portefeuille-titres**

Les effets publics et autres effets admissibles au refinancement auprès de la banque centrale (ci-après désignés les « Effets ») et les Parts dans des entreprises liées sont évaluées différemment suivant leur appartenance à l'une des catégories telles que définies aux points 1), 2) et 3) ci-dessous.

L'enregistrement au bilan, à la date d'acquisition, des Effets se fait à leur prix d'achat y compris les frais accessoires et hors intérêts courus non échus à cette date. Sans préjudice du traitement réservé aux titres émis sur une base escomptée (« obligations à coupon zéro »), les intérêts courus non échus depuis le dernier coupon payé ou depuis l'émission du titre sont repris au poste « Comptes de régularisation » jusqu'à l'échéance du coupon suivant.

L'enregistrement au bilan, à la date d'acquisition, des Parts dans des entreprises liées se fait à leur prix d'achat, y compris les frais accessoires. Les revenus des Parts dans des entreprises liées sont comptabilisés au moment du détachement du dividende.

La Banque applique la méthode du coût unitaire moyen pondéré pour l'évaluation de son portefeuille-titres.

**1. Portefeuille de négociation**

Les titres sont répertoriés dans le portefeuille de négociation lorsqu'ils sont acquis avec une intention de revente dans un délai n'excédant pas six mois.

Ces titres font l'objet d'une évaluation sur la base de leur prix d'acquisition ou de leur prix de marché si celui-ci est inférieur à la date de bilan. Les plus-values non réalisées sont ignorées et les moins-values non réalisées donnent lieu à l'enregistrement de corrections de valeur.

Aux 31 décembre 2009 et 2008, ce portefeuille n'est pas utilisé.

**Note 2 – Principes et méthodes comptables (suite)**

2. Portefeuille de placement

Les titres répertoriés dans le portefeuille de placement sont des titres acquis avec l'intention de les détenir durant une période supérieure à six mois, à l'exception de ceux qui entrent dans la catégorie des immobilisations financières.

Les titres sont évalués au plus faible du prix d'acquisition et de la valeur probable de réalisation et, dans le cas de titres cotés, des cours de bourse en vigueur à la date de bilan. Les plus-values non réalisées sont ignorées et les moins-values non réalisées donnent lieu à l'enregistrement de corrections de valeur.

Les agios (différences positives entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement) sont amortis linéairement. Lorsque les valeurs mobilières à revenu fixe du portefeuille de placement sont liées à une couverture de taux d'intérêt, l'unité économique qui caractérise ces opérations est alors reflétée dans la comptabilisation des résultats. Afin d'exprimer un résultat économiquement correct, une prise en compte échelonnée des agios et disagios sur de tels titres est opérée.

Aux 31 décembre 2009 et 2008, ce portefeuille n'est pas utilisé.

3. Immobilisations financières

Les Effets sont répertoriés parmi les immobilisations financières à condition qu'ils soient destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Sont également considérées comme immobilisations financières les Parts dans des entreprises liées, à l'exception des parts qui ne sont pas destinées à servir de façon durable l'activité de la Banque. Les parts dans des entreprises liées sont évaluées au prix d'acquisition. Des corrections de valeur sont constatées en cas de dépréciation durable.

Les Effets ayant le caractère d'immobilisations financières sont évalués au plus bas de la valeur de marché ou du coût d'acquisition.

Les différences positives (agios) et négatives (disagios) entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement sont enregistrées en compte de profits et pertes sur la durée de vie résiduelle des actifs concernés.

4. Titres mis en pension

En vertu de la législation en vigueur au Luxembourg, les titres mis en pension sur base d'une convention de vente et de rachat fermes sont maintenus dans le portefeuille-titres.

Aux 31 décembre 2009 et 2008, la Banque n'a pas conclu de telles opérations.

**Note 2 – Principes et méthodes comptables (suite)**

**d) Actifs immobilisés autres que les immobilisations financières**

Les actifs immobilisés sont inscrits à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition. Les actifs immobilisés dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet de corrections de valeur qui sont calculées par application de la méthode linéaire sur base de leur durée de vie estimée.

Les taux d'amortissement utilisés sont :

Actifs incorporels :	20% - 25% - 33%
Constructions :	2% - 10% - 25%
Installations techniques :	25%
Autres installations, mobilier et matériel de bureau :	25%

En cas de dépréciation durable, les éléments de l'actif immobilisé autres que les immobilisations financières font l'objet de corrections de valeur à la date de clôture et ce afin de leur attribuer la valeur inférieure. Ces corrections de valeur sont reprises lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

**e) Opérations sur instruments financiers à terme**

Les engagements relatifs aux opérations portant sur les instruments financiers à terme de taux d'intérêt et de change sont inscrits dans les comptes de hors-bilan à la date de transaction pour la valeur nominale des contrats.

**- Swaps de taux d'intérêt**

Les instruments financiers à terme portant sur des échanges de taux d'intérêt, principalement des IRS (« Interest Rate Swaps »), traités de gré à gré et non affectés à des actifs ou passifs déterminés, sont évalués au prix de marché. Les moins-values non réalisées sont enregistrées en compte de profits et pertes alors que les plus-values latentes sont ignorées.

**- Swaps de trésorerie**

Les montants des devises engagées dans des opérations de swaps de trésorerie sont neutres par rapport à une fluctuation des cours de change.

Les reports et déports sont comptabilisés dans les Comptes de régularisation actifs et passifs en contrepartie du résultat d'intérêts.

Les montants comptabilisés correspondent aux prorata temporis des reports et déports totaux entre la date de départ des swaps et le 31 décembre. Les différences de change résultant de l'évaluation des opérations swaps sont neutralisées par inscription en Comptes de régularisation.

**Note 2 – Principes et méthodes comptables (suite)**

**- Contrats de change à terme secs (outrights)**

Seules les moins-values latentes sur outright sont comptabilisées en provisions ; les plus-values latentes ne sont pas prises en compte.

La détermination des plus ou moins-values latentes se fait par application du taux de change à terme pour chaque devise concernée à l'ensemble des outright de même échéance.

**f) Corrections de valeur et provision forfaitaire**

Les corrections de valeur englobent les provisions pour créances douteuses et pour dépréciation du portefeuille-titres ainsi que les amortissements sur actifs corporels et incorporels.

Pour un actif déterminé, les moins-values constatées ou estimées sont enregistrées en corrections de valeur directement en déduction de sa valeur nominale ou de son prix d'acquisition. L'actif considéré est dès lors inscrit au bilan en termes nets.

Les autorités fiscales luxembourgeoises, dans leur circulaire du 16 décembre 1997, ont défini l'assiette de la provision forfaitaire comme étant applicable à tous les actifs et à tous les engagements hors-bilan considérés à risque dans le cadre des règles prudentielles bancaires fixées pour l'adéquation des fonds propres. Le taux applicable est de 1,25% sur base de la somme des éléments d'actifs et de hors-bilan à risques.

La provision forfaitaire ainsi constituée vient pour partie en déduction des postes de l'actif sur lesquels elle a été calculée pour la part de provision attribuable au risque de crédit affectant les éléments de bilan. Le solde attribuable au risque de crédit calculé sur les postes de hors-bilan, ainsi qu'aux autres risques, est conservé au passif du bilan sous le poste « Provisions - autres provisions ».

**g) Provisions**

Outre les provisions pour impôts, les provisions inscrites au passif du bilan englobent notamment les provisions relatives à des risques sur opérations de hors-bilan, la provision liée à l'Association pour la Garantie des Dépôts, Luxembourg (« A.G.D.L. ») (Note 16), ainsi que les provisions pour risques divers et litiges.

**h) Comparabilité des chiffres**

En raison des cessions des branches d'activité survenues en juillet 2008 telles que mentionnées à la Note 1, la comparabilité de certains chiffres du compte de profits et pertes peut ne pas être relevante.

**Note 3 – Analyse des instruments financiers**

**3.1. Analyse des instruments financiers primaires**

Le tableau ci-après permet d'analyser la composition des instruments financiers primaires en les répartissant suivant leur valeur résiduelle. Ils sont présentés nets de corrections de valeur et de provision forfaitaire.

L'activité principale de la Banque étant celle de banque dépositaire, elle est structurellement prêteuse comme le montre le montant des dépôts de la clientèle dans le tableau ci-après.

La majeure partie des liquidités disponibles (92,15%) provient de la clientèle fonds commun de placement et SICAV. Elle est placée dans des opérations de prêts interbancaires dont la plus grande partie (environ 99,34%) est conclue avec des sociétés du Groupe (Note 24).

Cette activité est encadrée par un système de limites de contreparties approuvées par le Conseil d'Administration. Les limites opérationnelles de chaque contrepartie bancaire sont intégrées au système informatique bancaire. Ces limites font l'objet d'une surveillance permanente de la part des opérateurs ainsi que d'un suivi quotidien de la part du Service Risk Management.

Sanpaolo Bank S.A.  
Société Anonyme

**Annexe (suite)**  
31 décembre 2009

**Note 3 – Analyse des instruments financiers (suite)**

**3.1. Analyse des instruments financiers primaires (suite)**

Détail des actifs et passifs financiers primaires ventilés par maturité résiduelle au 31 décembre 2009 (en EUR) :

Type	Sous-type	De à vue à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Indéterminée	Total
Prêts et dépôts	: banque	1.508.143.086	1.331.064.711	-	-	-	<b>2.839.207.797</b>
Prêts et dépôts	: non banque	57.932.701	-	-	-	-	<b>57.932.701</b>
Titres négociables	: banque	-	20.000.000	239.282.249	-	-	<b>259.282.249</b>
Autres actifs	: banque	7.069	-	-	-	-	<b>7.069</b>
Autres actifs	: non banque	4.353.383	-	-	-	-	<b>4.353.383</b>
<b>Total des actifs financiers primaires</b>		<b>1.570.436.239</b>	<b>1.351.064.711</b>	<b>239.282.249</b>	-	-	<b>3.160.783.199</b>
Dépôts	: banque	68.926.772	3.054.283	-	-	-	<b>71.981.055</b>
Dépôts	: non banque	2.083.656.770	748.951.686	-	-	-	<b>2.832.608.456</b>
<b>Total des passifs financiers primaires</b>		<b>2.152.583.542</b>	<b>752.005.969</b>	-	-	-	<b>2.904.589.511</b>

Sanpaolo Bank S.A.  
Société Anonyme

**Annexe (suite)**  
31 décembre 2009

**Note 3 – Analyse des instruments financiers (suite)**

**3.1. Analyse des instruments financiers primaires (suite)**

Détail des actifs et passifs financiers primaires (autres que ceux conclus avec des banques) ventilés par secteur économique au 31 décembre 2009 (en EUR) :

Type	Sous-type	Établissements financiers	Autres personnes morales	Secteur public	Personnes physiques	Autres	Total
Prêts et dépôts	: non banque	57.932.403	-	-	-	298	<b>57.932.701</b>
Autres actifs	: non banque	-	4.353.383	-	-	-	<b>4.353.383</b>
<b>Total des actifs financiers primaires</b>		<b>57.932.403</b>	<b>4.353.383</b>	-	-	<b>298</b>	<b>62.286.084</b>
Dépôts	: non banque	2.832.354.914	-	-	-	253.542	<b>2.832.608.456</b>
<b>Total des passifs financiers primaires</b>		<b>2.832.354.914</b>	-	-	-	<b>253.542</b>	<b>2.832.608.456</b>

Sanpaolo Bank S.A.  
Société Anonyme

**Annexe (suite)**  
31 décembre 2009

**Note 3 – Analyse des instruments financiers (suite)**

**3.1. Analyse des instruments financiers primaires (suite)**

Détail des actifs et passifs financiers primaires ventilés par maturité résiduelle au 31 décembre 2008 (en EUR) :

Type	Sous-type	De à vue à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Indéterminée	Total
Prêts et dépôts	: banque	1.455.029.273	1.702.673.359	-	-	-	<b>3.157.702.632</b>
Prêts et dépôts	: non banque	109.951.514					<b>109.951.514</b>
Titres négociables	: banque	-	-	136.378.310	-	-	<b>136.378.310</b>
Autres actifs	: banque	11.956	-	-	-	-	<b>11.956</b>
Autres actifs	: non banque	6.189.924	-	-	-	-	<b>6.189.924</b>
<b>Total des actifs financiers primaires</b>		<b>1.571.182.667</b>	<b>1.702.673.359</b>	<b>136.378.310</b>	-	-	<b>3.410.234.336</b>
Dépôts	: banque	181.214.221	5.888.748	-	-	-	<b>187.102.969</b>
Dépôts	: non banque	2.450.550.231	546.564.000	-	-	-	<b>2.997.114.231</b>
<b>Total des passifs financiers primaires</b>		<b>2.631.764.452</b>	<b>552.452.748</b>	-	-	-	<b>3.184.217.200</b>

**Note 3 – Analyse des instruments financiers (suite)**

**3.1. Analyse des instruments financiers primaires (suite)**

Détail des actifs et passifs financiers primaires (autres que ceux conclus avec des banques) ventilés par secteur économique au 31 décembre 2008 (en EUR) :

Type	Sous-type	Établissements financiers	Autres personnes morales	Secteur public	Personnes physiques	Autres	Total
Prêts et dépôts	: non banque	109.951.514	-	-	-	-	<b>109.951.514</b>
Autres actifs	: non banque	1.836.533	4.353.383	-	-	8	<b>6.189.924</b>
<b>Total des actifs financiers primaires</b>		<b>111.788.047</b>	<b>4.353.383</b>	-	-	<b>8</b>	<b>116.141.438</b>
Dépôts	: non banque	2.994.370.721	-	-	-	2.743.510	<b>2.997.114.231</b>
<b>Total des passifs financiers primaires</b>		<b>2.994.370.721</b>	-	-	-	<b>2.743.510</b>	<b>2.997.114.231</b>

***Note 3 – Analyse des instruments financiers (suite)***

**3.1. Analyse des instruments financiers primaires (suite)**

Le tableau qui suit présente le détail des actifs et passifs financiers primaires ventilés par zone géographique.

Comme expliqué précédemment, l'essentiel de l'activité de prêts interbancaires s'effectue avec des sociétés du Groupe. Comme le montre le tableau ci-après, on retrouve principalement une activité de dépôts interbancaires localisés en Italie.

Sanpaolo Bank S.A.  
Société Anonyme

**Annexe (suite)**  
31 décembre 2009

**Note 3 – Analyse des instruments financiers (suite)**

**3.1. Analyse des instruments financiers primaires (suite)**

Détail des actifs et passifs financiers primaires ventilés par zone géographique au 31 décembre 2009 (en EUR) :

Type	Sous-type	Italie	Autres pays de l'Union Monétaire	Suisse	Grande- Bretagne	États-Unis d'Amérique	Autres	Total
Prêts et dépôts	: banque	2.462.764.081	375.814.272	1.140	52.308	501.149	74.847	<b>2.839.207.797</b>
Prêts et dépôts	: non banque	459.498	57.333.426	139.479	298	-	-	<b>57.932.701</b>
Titres négociables	: banque	259.282.249	-	-	-	-	-	<b>259.282.249</b>
Autres actifs	: banque	-	7.069	-	-	-	-	<b>7.069</b>
Autres actifs	: non banque	-	4.353.383	-	-	-	-	<b>4.353.383</b>
<b>Total des actifs financiers primaires</b>		<b>2.722.505.828</b>	<b>437.508.150</b>	<b>140.619</b>	<b>52.606</b>	<b>501.149</b>	<b>74.847</b>	<b>3.160.783.199</b>
Dépôts	: banque	49.251.607	6.158.692	14.502.146	449.488	-	1.619.122	<b>71.981.055</b>
Dépôts	: non banque	95.011.904	2.729.916.195	3.480.306	253.542	190.341	3.756.168	<b>2.832.608.456</b>
<b>Total des passifs financiers primaires</b>		<b>144.263.511</b>	<b>2.736.074.887</b>	<b>17.982.452</b>	<b>703.030</b>	<b>190.341</b>	<b>5.375.290</b>	<b>2.904.589.511</b>

Sanpaolo Bank S.A.  
Société Anonyme

**Annexe (suite)**  
31 décembre 2009

**Note 3 – Analyse des instruments financiers (suite)**

**3.1. Analyse des instruments financiers primaires (suite)**

Détail des actifs et passifs financiers primaires ventilés par zone géographique au 31 décembre 2008 (en EUR) :

Type	Sous-type	Italie	Autres pays de l'Union Monétaire	Suisse	Grande- Bretagne	États-Unis d'Amérique	Autres	Total
Prêts et dépôts	: banque	2.938.038.029	158.037.387	2.799.656	19.199.102	25.673.526	13.954.932	<b>3.157.702.632</b>
Prêts et dépôts	: non banque	869.507	109.080.800	1.207	-	-	-	<b>109.951.514</b>
Titres négociables	: banque	136.378.310	-	-	-	-	-	<b>136.378.310</b>
Autres actifs	: banque	-	11.956	-	-	-	-	<b>11.956</b>
Autres actifs	: non banque	-	4.353.391	-	1.836.533	-	-	<b>6.189.924</b>
<b>Total des actifs financiers primaires</b>		<b>3.075.285.846</b>	<b>271.483.534</b>	<b>2.800.863</b>	<b>21.035.635</b>	<b>25.673.526</b>	<b>13.954.932</b>	<b>3.410.234.336</b>
Dépôts	: banque	78.429.384	30.705.630	77.041.558	338.528	-	587.869	<b>187.102.969</b>
Dépôts	: non banque	135.018.163	2.849.971.877	9.251.620	-	129.018	2.743.553	<b>2.997.114.231</b>
<b>Total des passifs financiers primaires</b>		<b>213.447.547</b>	<b>2.880.677.507</b>	<b>86.293.178</b>	<b>338.528</b>	<b>129.018</b>	<b>3.331.422</b>	<b>3.184.217.200</b>

**Note 3 – Analyse des instruments financiers (suite)**

**3.1. Analyse des instruments financiers primaires (suite)**

Détail des passifs éventuels au 31 décembre 2009 (en EUR) :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Passifs éventuels	21.958	28.438
<b>TOTAL</b>	<b><u>21.958</u></b>	<b><u>28.438</u></b>

Les passifs éventuels aux 31 décembre 2009 et 2008 sont principalement constitués de cautions locatives en faveur du personnel.

**3.2. Informations sur les instruments financiers dérivés**

Au 31 décembre 2009, les instruments financiers dérivés se détaillent comme suit sur base de leurs notionnels (en EUR) :

<b>Instruments financiers dérivés actifs</b>	<b>De à vue à 3 mois</b>	<b>De 3 mois à 1 an</b>	<b>Total notionnels</b>
Opérations liées aux taux de change :			
* Opérations de change à terme	71.009.051	28.481.722	<b>99.490.773</b>
Opérations liées aux taux d'intérêt :			
* Swaps	-	250.000.000	<b>250.000.000</b>
<b>Total</b>	<b>71.009.051</b>	<b>278.481.722</b>	<b>349.490.773</b>
<hr/>			
<b>Instruments financiers dérivés passifs</b>	<b>De à vue à 3 mois</b>	<b>De 3 mois à 1 an</b>	<b>Total notionnels</b>
Opérations liées aux taux de change :			
* Opérations de change à terme	66.511.234	4.053.485	<b>70.564.719</b>
Opérations liées aux taux d'intérêt :			
* Swaps	50.000.000	250.000.000	<b>300.000.000</b>
<b>Total</b>	<b>116.511.234</b>	<b>254.053.485</b>	<b>370.564.719</b>

Sont considérés comme actifs financiers et passifs financiers les contrats qui présentent une juste valeur positive respectivement une juste valeur négative au 31 décembre 2009.

**Note 3 – Analyse des instruments financiers (suite)**

**3.2. Informations sur les instruments financiers dérivés (suite)**

Au 31 décembre 2008, les instruments financiers dérivés se détaillaient comme suit sur base de leurs notionnels (en EUR) :

<b>Instruments financiers dérivés actifs</b>	<b>De à vue à 3 mois</b>	<b>De 3 mois à 1 an</b>	<b>De 1 an à 5 ans</b>	<b>Total notionnels</b>
Opérations liées aux taux de change :				
* Opérations de change à terme	16.428.472	2.699.269	-	<b>19.127.741</b>
Opérations liées aux taux d'intérêt :				
* Swaps	-	150.000.000	-	<b>150.000.000</b>
<b>Total</b>	<b>16.428.472</b>	<b>152.699.269</b>	<b>-</b>	<b>169.127.741</b>
<b>Instruments financiers dérivés passifs</b>	<b>De à vue à 3 mois</b>	<b>De 3 mois à 1 an</b>	<b>De 1 an à 5 ans</b>	<b>Total notionnels</b>
Opérations liées aux taux de change :				
* Opérations de change à terme	70.106.543	2.856.830	-	<b>72.963.373</b>
Opérations liées aux taux d'intérêt :				
* Swaps	200.000.000	880.000.000	100.000.000	<b>1.180.000.000</b>
<b>Total</b>	<b>270.106.543</b>	<b>882.856.830</b>	<b>100.000.000</b>	<b>1.252.963.373</b>

Sont considérés comme actifs financiers et passifs financiers les contrats qui présentent une juste valeur positive respectivement une juste valeur négative au 31 décembre 2008.

Aux 31 décembre 2009 et 2008, tous les instruments financiers dérivés présentés ci-dessus sont non cotés.

**Note 3 – Analyse des instruments financiers (suite)**

**3.2. Informations sur les instruments financiers dérivés (suite)**

Aux 31 décembre 2009 et 2008, les instruments financiers dérivés se détaillent comme suit sur base de leur juste valeur « clean » en EUR :

<b>Catégorie</b>	<b>2009</b>		
	<b>Notionnels</b>	<b>Juste valeur positive</b>	<b>Juste valeur négative</b>
Opérations liées aux taux de change :			
* Opérations de change à terme	170.055.492	1.135.116	554.314
Opérations liées aux taux d'intérêt :			
* Swaps	550.000.000	70.571	102.620
<b>TOTAL</b>	<b>720.055.492</b>	<b>1.205.687</b>	<b>656.934</b>

<b>Catégorie</b>	<b>2008</b>		
	<b>Notionnels</b>	<b>Juste valeur positive</b>	<b>Juste valeur négative</b>
Opérations liées aux taux de change :			
* Opérations de change à terme	92.091.114	2.228.804	3.836.726
Opérations liées aux taux d'intérêt :			
* Swaps	1.330.000.000	720.016	10.180.797
<b>TOTAL</b>	<b>1.422.091.114</b>	<b>2.948.820</b>	<b>14.017.523</b>

Aux 31 décembre 2009 et 2008, les opérations liées aux taux d'intérêt viennent exclusivement en couverture d'opérations de trésorerie.

**Note 3 – Analyse des instruments financiers (suite)**

**3.3. Risque de crédit**

Les tableaux ci-dessous reprennent le risque de crédit associé aux instruments financiers dérivés de la Banque au 31 décembre 2009 et 2008 conclus de gré-à-gré sur base de la méthode de l'évaluation au prix du marché.

Au 31 décembre 2009, le risque de crédit relatif aux instruments dérivés hors marché boursier suivant les dispositions de la circulaire CSSF 06/273, telle que modifiée, portant définition des ratios de fonds propres est détaillé comme suit (en EUR) :

<b>Ventilation des expositions selon leur pondération</b>	<b>%</b>	<b>Montant des actifs à risque pondérés</b>	<b>Exigences de fonds propres</b>
Expositions sur les établissements de crédit	20 50	110.380 58.027	8.830 4.642
<b>Total</b>		<b>168.407</b>	<b>13.472</b>
Expositions sur les entreprises	100	3.028.064	242.245
<b>Total</b>		<b>3.028.064</b>	<b>242.245</b>

**Note 3 – Analyse des instruments financiers (suite)**

**3.3. Risque de crédit (suite)**

Au 31 décembre 2008, le risque de crédit relatif aux instruments dérivés hors marché boursier suivant les dispositions de la circulaire CSSF 06/273, telle que modifiée, portant définition des ratios de fonds propres est détaillé comme suit (en EUR) :

<b>Ventilation des expositions selon leur pondération</b>	<b>%</b>	<b>Montant des actifs à risque pondérés</b>	<b>Exigences de fonds propres</b>
Expositions sur les établissements de crédit	20 50	1.702.564 250.000	136.205 20.000
<b>Total</b>		<b>1.952.564</b>	<b>156.205</b>
Expositions sur les entreprises	100	1.142.763	91.421
<b>Total</b>		<b>1.142.763</b>	<b>91.421</b>

**Note 3 – Analyse des instruments financiers (suite)**

**3.3. Risque de crédit (suite)**

Détail des instruments financiers dérivés actifs ventilés par secteur économique au 31 décembre 2009 (en EUR) :

<u>Instruments financiers dérivés actifs</u>	<u>Établissements financiers (*)</u>	<u>Banques</u>	<u>Total</u>
Opérations liées aux taux de change :			
* Opérations de change à terme	93.388.432	6.102.341	<b>99.490.773</b>
Opérations liées aux taux d'intérêt :			
* Swaps	-	250.000.000	<b>250.000.000</b>
<b>Total</b>	<b>93.388.432</b>	<b>256.102.341</b>	<b>349.490.773</b>

(\*) incluant les fonds d'investissement.

Sanpaolo Bank S.A.  
Société Anonyme

**Annexe (suite)**  
31 décembre 2009

**Note 3 – Analyse des instruments financiers (suite)**

**3.3. Risque de crédit (suite)**

Détail des instruments financiers dérivés actifs ventilés par secteur économique au 31 décembre 2008 (en EUR) :

<u>Instruments financiers dérivés actifs</u>	<u>Établissements financiers (*)</u>	<u>Banques</u>	<u>Total</u>
Opérations liées aux taux de change :			
* Opérations de change à terme	4.041.762	15.085.979	<b>19.127.741</b>
Opérations liées aux taux d'intérêt :			
* Swaps	-	150.000.000	<b>150.000.000</b>
<b>Total</b>	<b>4.041.762</b>	<b>165.085.979</b>	<b>169.127.741</b>

(\*) incluant les fonds d'investissement.

**Note 3 – Analyse des instruments financiers (suite)**

**3.3. Risque de crédit (suite)**

Détail des instruments financiers dérivés actifs ventilés par région géographique au 31 décembre 2009 (en EUR) :

<u>Instruments financiers dérivés actifs</u>	<u>Italie</u>	<u>Autres pays de l'Union Monétaire</u>	<u>Grande- Bretagne</u>	<u>Autres</u>	<u>Total</u>
Opérations liées aux taux de change :					
* Opérations de change à terme	830.633	96.657.346	1.997.519	5.275	<b>99.490.773</b>
Opérations liées aux taux d'intérêt :					
* Swaps	-	250.000.000	-	-	<b>250.000.000</b>
<b>Total</b>	<b>830.633</b>	<b>346.657.346</b>	<b>1.997.519</b>	<b>5.275</b>	<b>349.490.773</b>

Sanpaolo Bank S.A.  
Société Anonyme

**Annexe (suite)**  
31 décembre 2009

**Note 3 – Analyse des instruments financiers (suite)**

**3.3. Risque de crédit (suite)**

Détail des instruments financiers dérivés actifs ventilés par région géographique au 31 décembre 2008 (en EUR) :

<u>Instruments financiers dérivés actifs</u>	<u>Italie</u>	<u>Autres pays de l'Union Monétaire</u>	<u>Grande- Bretagne</u>	<u>Autres</u>	<u>Total</u>
Opérations liées aux taux de change :					
* Opérations de change à terme	-	12.164.443	5.583.656	1.379.642	<b>19.127.741</b>
Opérations liées aux taux d'intérêt :					
* Swaps	-	50.000.000	100.000.000	-	<b>150.000.000</b>
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>62.164.443</b>	<b>105.583.656</b>	<b>1.379.642</b>	<b>169.127.741</b>

**Note 3 – Analyse des instruments financiers (suite)**

**3.3. Risque de crédit (suite)**

On notera que l'essentiel du risque de crédit est déterminé sur des positions détenues par des tiers professionnels (banques) situés dans des pays de l'OCDE.

**3.4. Risque de marché**

**3.4.1. Risque de taux d'intérêt**

Les positions d'intérêt sont contrôlées par la Direction de la Banque et par le Service Risk Management. Le risque de taux est suivi quotidiennement selon la méthode dite « des impasses ». Cette méthode consiste en l'élaboration d'un tableau prévisionnel récapitulatif de l'ensemble des opérations (de l'actif et du passif) sous la forme d'un échéancier qui permet de faire apparaître des impasses échéance par échéance.

Cette méthodologie est accompagnée d'une série de limites spécifiques fixées par le Conseil d'Administration dont le respect est contrôlé chaque jour par la Direction de la Banque.

La politique de la Banque est de couvrir sur le marché les opérations qu'elle conclut avec les organismes de placement collectif.

**3.4.2. Risque de change**

La politique générale de la Banque est de ne pas prendre de positions en devises. Le Conseil d'Administration de la Banque a fixé des limites par devise qui doivent être observées. La position de change de la Banque fait l'objet d'une réconciliation quotidienne par le Service Risk Management. Tout dépassement de limites doit être autorisé par la Direction de la Banque qui juge la situation au cas par cas.

De la même manière que pour les opérations portant sur des taux d'intérêt, la politique de la Banque est de couvrir sur le marché des devises les contrats conclus avec les organismes de placement collectif.

**Note 4 – Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux**

Conformément aux exigences de la Banque Centrale Européenne, la Banque Centrale du Luxembourg a mis en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999 un système de réserves obligatoires auquel sont soumis tous les établissements de crédit luxembourgeois. Au 31 décembre 2009, le montant de la réserve minimum maintenu par la Banque auprès de la Banque Centrale du Luxembourg s'élevait à EUR 57.002.985 (2008 : EUR 69.140.113).

Le montant de cette réserve renseigné au bilan est affecté par un prorata de provision forfaitaire de EUR 339.830 (2008 : EUR 460.018).

**Note 5 – Créances**

La structure par échéance des créances brutes sur les établissements de crédit autres que celles à vue et des créances sur la clientèle se présente comme suit au 31 décembre 2009 (en EUR) :

	<b>Créances sur les établissements de crédit (montants bruts)</b>	
	<b>2009</b>	<b>2008</b>
À moins de trois mois	1.405.925.612	779.000.000
De trois mois à un an	1.339.000.000	1.714.000.000
<b>TOTAL</b>	<b>2.744.925.612</b>	<b>2.493.000.000</b>

Au 31 décembre 2009, un montant de EUR 16.267.198 (2008 : EUR 16.474.514) de provision forfaitaire vient en déduction des créances sur les établissements de crédit autres que celles à vue.

	<b>Créances sur la clientèle (montants bruts)</b>	
	<b>2009</b>	<b>2008</b>
À moins de trois mois	58.278.071	110.682.941
<b>TOTAL</b>	<b>58.278.071</b>	<b>110.682.941</b>

Un montant de EUR 345.370 de provision forfaitaire vient en déduction de ces créances (2008 : EUR 731.427).

Sanpaolo Bank S.A.  
Société Anonyme

**Annexe (suite)**  
31 décembre 2009

**Note 6 – Mouvements de l'actif immobilisé**

Durant l'année 2009, les postes de l'actif immobilisé ont évolué comme suit (en EUR) :

	Valeur brute au 01.01.09	Entrées / Transferts	Sorties / Transferts	Change	Valeur brute au 31.12.09	Corrections de valeur cumulées au 01.01.09	Dotations / Transferts	Reprises / Utilisations / Transferts	Corrections de valeur cumulées au 31.12.09	Valeur nette à la clôture de l'exercice
<b>Effets</b>	<b>139.954.592</b>	<b>200.000.000</b>	<b>(80.000.000)</b>	-	<b>259.954.592</b>	<b>(3.576.282)</b>	-	<b>2.903.939</b>	<b>(672.343)</b>	<b>259.282.249</b>
<b>Parts dans des entreprises liées</b>	<b>9.348.039</b>	-	<b>(4.994.648)</b>	-	<b>4.353.391</b>	<b>(3.158.115)</b>	-	<b>3.158.115</b>	-	<b>4.353.391</b>
Sanpaolo IMI Bank International S.A.	8	-	-	-	8	-	-	-	-	8
Sanpaolo Real Estate S.A.	2.999.988	-	-	-	2.999.988	-	-	-	-	2.999.988
London Stock Exchange Group Plc.	4.994.648	-	(4.994.648)	-	-	(3.158.115)	-	3.158.115	-	-
Sanpaolo Immobilière S.A.	1.353.395	-	-	-	1.353.395	-	-	-	-	1.353.395
<b>Actifs incorporels</b>	<b>40.585.370<sup>(2)</sup></b>	-	-	-	<b>40.585.370</b>	<b>(4.132.403)</b>	<b>(8.105.314)</b>	-	<b>(12.237.717)</b>	<b>28.347.653</b>
<b>Actifs corporels <sup>(1)</sup></b>	<b>10.047.228</b>	<b>102.441</b>	<b>(4.800)</b>	-	<b>10.144.869</b>	<b>(6.321.608)</b>	<b>(401.823)</b>	<b>2.399</b>	<b>(6.721.032)</b>	<b>3.423.837</b>
Terrains et constructions	7.708.297	41.594	-	-	7.749.891	(4.211.617)	(297.558)	-	(4.509.175)	3.240.716
Installations techniques et machines	581.568	57.248	-	-	638.816	(551.399)	(27.821)	-	(579.220)	59.596
Autres installations, outillage et mobilier	1.757.363	3.599	(4.800)	-	1.756.162	(1.558.592)	(76.444)	2.399	(1.632.637)	123.525

(1) Les terrains et les constructions sont loués par la Banque à Eurizon Capital S.A..

(2) Ce montant est principalement constitué de l'actif incorporel généré lors du transfert de branches d'activité à titre onéreux entre la Banque et Eurizon Capital S.A. pour un montant de EU 40.489.821. Cet actif est amorti sur une durée de 5 ans.

Sanpaolo Bank S.A.  
Société Anonyme

**Annexe (suite)**  
31 décembre 2009

**Note 7 – Effets**

Au 31 décembre 2009, les Effets sont majoritairement composés de titres cotés et se répartissent comme suit (en EUR) :

	2009		2008	
	Valeurs nettes comptables	Juste valeur	Valeurs nettes comptables	Juste valeur
Effets :				
- d'autres émetteurs	259.282.249	268.596.709	136.378.310	137.504.310
<b>TOTAL</b>	<b>259.282.249</b>	<b>268.596.709</b>	<b>136.378.310</b>	<b>137.504.310</b>

La répartition des Effets s'établit comme suit entre les différents portefeuilles de la Banque au 31 décembre 2009 (en EUR) :

	2009		2008	
	Valeurs nettes comptables	Juste valeur	Valeurs nettes comptables	Juste valeur
Immobilisations financières	259.282.249	268.596.709	136.378.310	137.504.310
<b>TOTAL</b>	<b>259.282.249</b>	<b>268.596.709</b>	<b>136.378.310</b>	<b>137.504.310</b>

Un tableau récapitulatif des mouvements du portefeuille des immobilisations financières est présenté en Note 6.

Aux 31 décembre 2009 et 2008, aucun montant relatif à la provision forfaitaire calculée sur les éléments d'actif ne vient en déduction du poste « Effets publics et autres effets admissibles au refinancement auprès de la banque centrale ».

Au 31 décembre 2009, le montant total des disagios amortis sur le portefeuille des immobilisations financières s'élève à EUR 10.040 (2008 : EUR 10.445). Au 31 décembre 2009, aucun agio n'a été amorti sur le portefeuille des immobilisations financières (2008 : EUR 770.368).

**Note 8 – Parts dans des entreprises liées**

Aux 31 décembre 2009 et 2008, les parts dans des entreprises liées sont essentiellement composées de titres non cotés.

Au cours de l'année 2009, la Banque a vendu sa participation dans London Stock Exchange Group Plc réalisant un gain net de EUR 1.120.949.

Dans le cadre d'une réorganisation du patrimoine immobilier du Groupe Intesa Sanpaolo S.p.A. au Luxembourg en 2010, la Banque apportera ses terrains et constructions à la société Sanpaolo Real Estate S.A. et cédera ses deux participations dans Sanpaolo Immobilière S.A. et Sanpaolo Real Estate S.A. à la société luxembourgeoise Intesa Sanpaolo Holding International S.A. pour un montant supérieur aux valeurs nettes comptables de ces actifs dans les comptes de la Banque.

Les parts dans des entreprises liées au 31 décembre 2009 se composent comme suit (en EUR) :

<u>Parts dans des entreprises liées</u>	<u>% détenu</u>	<u>Valeur nette au 31.12.2009</u>	<u>Quote-part dans les capitaux propres</u>
Sanpaolo Immobilière S.A.** , Luxembourg	99,99	1.353.395	364.098
Sanpaolo IMI Bank International S.A.* , Madeire – Portugal	0,01	8	15
Sanpaolo Real Estate S.A., Luxembourg	99,99	2.999.988	3.226.956
<b>Total</b>		<b><u>4.353.391</u></b>	<b><u>3.591.069</u></b>

\* Établissement de crédit.

\*\* Aucune correction de valeur n'a été actée sur cette entité dans la mesure où les immeubles détenus par Sanpaolo Immobilière S.A. sont maintenus au coût d'acquisition diminué des corrections de valeur pratiquées conformément aux principes comptables luxembourgeois, qui est inférieur à sa valeur de marché estimée et compte tenu de sa valeur future de réalisation.

**Note 9 – Autres actifs et autres passifs**

Les valeurs à recevoir à court terme représentent respectivement 93,68% (2008 : EUR 83,03%) du poste « Autres actifs » et les valeurs à payer à court terme 79,34% (2008 : EUR 74,78%) du poste « Autres passifs ».

**Note 10 – Comptes de régularisation**

Au 31 décembre 2009, les prorata d'intérêts générés sur opérations « Interest Rate Swaps », sur portefeuille-titres, sur comptes courants, sur dépôts et crédits composent respectivement à hauteur de 98,85% (2008 : 96,00%) les comptes de régularisation actifs et 70,82% (2008 : 88,76%) les comptes de régularisation passifs.

Le solde des comptes de régularisation actifs et passifs est essentiellement constitué par des produits à recevoir et charges à payer.

**Note 11 – Dettes**

La structure par échéance des dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle autres que les dettes à vue se présente comme suit (en EUR) :

	<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>	
	<b>2009</b>	<b>2008</b>
À moins de trois mois	29.143.220	29.233.270
De trois mois à un an	3.054.283	5.888.748
<b>TOTAL</b>	<b>32.197.503</b>	<b>35.122.018</b>

  

	<b>Dettes envers la clientèle</b>	
	<b>2009</b>	<b>2008</b>
À moins de trois mois	1.198.549.235	992.984.903
De trois mois à un an	748.951.686	546.564.000
<b>TOTAL</b>	<b>1.947.500.921</b>	<b>1.539.548.903</b>

**Note 12 – Actifs donnés en garantie**

En 2009 et 2008, la Banque n'a donné aucun actif en garantie pour couvrir ses propres engagements ou engagements de tiers.

### **Note 13 – Impôts**

La Banque est passible de l'Impôt sur le Revenu des Collectivités, de l'Impôt Commercial Communal ainsi que de l'Impôt sur la Fortune et a été définitivement imposée jusqu'en 2005 en ce qui concerne l'Impôt sur le Revenu des Collectivités ainsi que l'Impôt Commercial Communal et jusqu'en 2006 en ce qui concerne l'Impôt sur la Fortune. Les provisions fiscales sont reprises au bilan dans la rubrique « Provisions pour impôts ».

Au 31 décembre 2009, la charge d'impôts de la Banque liée au résultat provenant des activités ordinaires s'élève à EUR 9.148.000 (2008 : EUR 7.663.532).

### **Note 14 – Autres provisions**

Les autres provisions existantes au 31 décembre 2008 constituées de provisions pour litiges pour EUR 9.835.324 et d'une provision pour autres risques financiers en relation avec l'activité de banque dépositaire pour EUR 4.620.515 ont été reprises en compte de profits et pertes en 2009 pour les montants devenus sans objet.

La provision forfaitaire enregistrée au 31 décembre 2009 pour un montant de EUR 17.500.000 (2008 : EUR 22.200.000) vient en déduction des actifs correspondants pour le risque de crédit lié aux éléments de bilan pour EUR 17.460.043 (2008 : EUR 22.164.432), le solde de EUR 39.957 (2008 : EUR 35.568) calculé sur le risque de crédit affectant les éléments de hors-bilan et les autres risques reste inclus dans le poste de passif « Provisions - autres provisions ».

Le poste englobe également la provision A.G.D.L. (Note 16).

### **Note 15 – Capitaux propres**

Aux 31 décembre 2009 et 2008, le capital souscrit est fixé à EUR 140.000.000 représenté par 1.685.586 actions sans désignation de valeur nominale.

Conformément aux dispositions légales, 5% du bénéfice de l'exercice doivent être affectés à une réserve légale. Cette affectation cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint 10% du capital souscrit et libéré. La distribution de la réserve légale n'est pas permise. Au 31 décembre 2009, la réserve légale est intégralement dotée.

En accord avec la législation fiscale en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, la Banque a réduit sa charge d'impôt sur la fortune (« IF ») dans la limite de la charge d'impôts sur le revenu des collectivités de l'année (« IRC ») avant imputation des crédits d'impôts. Afin de se conformer à la législation, la Banque a décidé d'affecter à un poste de réserves indisponibles un montant correspondant à cinq fois le montant de l'IF réduit. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années à compter de l'année suivant celle de l'imputation de l'IF.

**Annexe (suite)**  
31 décembre 2009

**Note 15 – Capitaux propres (suite)**

Les mouvements de l'exercice dans les comptes de fonds propres se résument comme suit (en EUR) :

	<u>Capital souscrit</u>	<u>Réserve légale</u>	<u>Autres réserves</u>	<u>Résultats reportés</u>	<u>Résultat de l'exercice</u>
Soldes au 1 <sup>er</sup> janvier 2009	140.000.000	14.000.000	56.361.487	11.327	41.617.875
Affectation du bénéfice 2008	-	-	41.617.875	-	(41.617.875)
Bénéfice de l'exercice 2009	-	-	-	-	41.025.626
Soldes au 31 décembre 2009	<u>140.000.000</u>	<u>14.000.000</u>	<u>97.979.362*</u>	<u>11.327</u>	<u>41.025.626</u>

\* dont réserves indisponibles « impôt sur la fortune » pour un montant de EUR 61.923.200

**Note 16 – Association pour la garantie des dépôts**

La Banque est membre de l'Association pour la Garantie des Dépôts, Luxembourg A.S.B.L. (« A.G.D.L. »).

L'objet exclusif de l'A.G.D.L. est l'établissement d'un système de garantie mutuelle des dépôts en argent et des créances résultant d'opérations d'investissement effectuées par des personnes physiques auprès de membres de l'A.G.D.L. sans distinction de nationalité ou de résidence par des sociétés relevant du droit luxembourgeois ou du droit d'un autre État membre de l'Union Européenne d'une dimension telle qu'elles sont autorisées à établir un bilan abrégé conformément à la loi ainsi que par des sociétés de dimension comparable relevant du droit d'un autre État membre de l'Union Européenne.

L'A.G.D.L. rembourse au déposant le montant de ses dépôts en argent garantis et à l'investisseur le montant de sa créance garantie avec un maximum fixé à la contre-valeur en toutes monnaies de EUR 100.000 par dépôt en argent garanti et de EUR 20.000 par créance garantie résultant d'opérations d'investissement autre que celle portant sur un dépôt en argent.

L'évolution de la provision pour l'année 2009 est la suivante (en EUR) :

	<u>Provision A.G.D.L.</u>
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2009	653.195
Utilisations de l'exercice	(251.751)
Dotations de l'exercice	328.523
<b>TOTAL</b>	<u><u>729.967</u></u>

**Note 16 – Association pour la garantie des dépôts (suite)**

En 2008 et 2009, la contribution de la Banque a été requise en relation avec la mise en suspension de paiement de trois filiales bancaires luxembourgeoises d'établissements de crédit islandais.

En 2009, la Banque a reçu un remboursement de EUR 178.649 de la part de l'A.G.D.L. constaté en Autres produits d'exploitation.

**Note 17 – Actifs et passifs libellés en devises**

Au 31 décembre, les actifs et passifs libellés en devises autres que l'euro avant affectation de la provision forfaitaire se répartissent comme suit :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Actifs libellés en devises	89.731.907	218.541.979
Passifs libellés en devises	190.593.505	223.020.578

**Note 18 – Passifs éventuels**

Aux 31 décembre 2009 et 2008, les passifs éventuels sont entièrement constitués de garanties locatives en faveur du personnel de la Banque.

**Note 19 – Autres engagements hors-bilan**

La Banque est contractuellement engagée envers des fournisseurs pour une période de deux ans au-delà du 31 décembre 2009 pour un montant total de EUR 18.876.500 (2008 : EUR 12.031.959).

**Note 20 – Services de gestion et de représentation**

La Banque fournit à des tiers des services de gestion et de représentation dans les domaines suivants :

- conservation et administration de valeurs mobilières ;
- représentation fiduciaire ;
- administration de fonds commun de placement et SICAV.

**Note 21 – Autres produits et charges d'exploitation**

Au 31 décembre 2009, les autres produits d'exploitation sont principalement composés de reprises de provisions pour un montant de EUR 10.450.039, d'un recouvrement de garantie sur un engagement couvrant des crédits cédés à la maison-mère avant le 31 décembre 2000 pour un montant de EUR 4.336.892, ainsi que d'une plus-value réalisée lors de la vente de la participation de la Banque dans London Stock Exchange Group Plc pour un montant EUR de 1.120.949.

Au 31 décembre 2008, les autres produits d'exploitation étaient principalement composés de reprises de provisions pour un montant de EUR 500.000, de loyers perçus pour un montant de EUR 225.088 ainsi que d'autres produits sur exercices antérieurs pour un montant de EUR 333.059.

Au 31 décembre 2009, les autres charges d'exploitation sont principalement constituées de pertes opérationnelles pour un montant de EUR 624.359, de charges sur exercices antérieurs pour EUR 420.000 ainsi qu'une dotation à la provision A.G.D.L. pour un montant EUR 328.523.

Au 31 décembre 2008, les autres charges d'exploitation étaient constituées d'une dotation aux provisions pour litiges pour un montant de EUR 1.035.324 et d'une perte réalisée lors de la liquidation de la participation IMI Bank A.G. pour un montant de EUR 15.991.

**Note 22 – Personnel**

**22.1. Personnel employé**

Sur l'exercice 2009, l'effectif moyen de la Banque (« équivalent temps plein ») a été de 135 personnes (2008 : 124) ; l'effectif au 31 décembre 2009 se répartit comme suit :

Catégorie	Nombre	
	2009	2008
Direction	2	2
Cadres supérieurs	8	7
Employés	125	120
	<b>135</b>	<b>129</b>

**22.2. Pensions**

Avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2000, la Banque a instauré en faveur de l'ensemble de son personnel un régime complémentaire de pension à contributions définies contracté auprès d'une entreprise d'assurance-vie agréée au Grand-Duché de Luxembourg. Ce régime est instauré conformément à la loi du 8 juin 1999 relative aux régimes complémentaires de pension.

La charge y relative pour l'exercice 2009 s'élève à EUR 332.650 (2008 : EUR 376.299).

**Note 23 – Rémunérations, engagements de pension, crédits et avances accordés aux membres des organes dirigeants**

Le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice se terminant le 31 décembre 2009 se répartit comme suit (en EUR) :

Catégorie	Montants	
	2009	2008
Organes d'Administration	114.590	113.120
Organes de Direction *	280.180	576.444
	<b>394.770</b>	<b>689.564</b>

Aux 31 décembre 2009 et 2008, la Banque n'a pas pris d'engagement de retraite, ni donné de garantie, ni de crédit en faveur des membres du Conseil d'Administration et de la Direction.

Aux 31 décembre 2009 et 2008, la Banque a accordé une caution pour un montant de EUR 6.300 à un des membres de Direction.

\* Une partie de la rémunération de certains organes de Direction a été assumée par la maison-mère en 2009.

Sanpaolo Bank S.A.  
Société Anonyme

**Annexe (suite)**  
31 décembre 2009

**Note 24 – Parties liées**

Au 31 décembre 2009, les transactions réalisées avec des sociétés appartenant au Groupe après corrections de valeur et affectation de la provision forfaitaire se reflètent comme suit dans les postes de bilan, compte de profits et pertes et hors-bilan (en EUR) :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
<b><u>BILAN</u></b>		
<b>ACTIF</b>		
Effets publics et autres effets admissibles au refinancement auprès de la banque centrale	259.282.249	136.378.310
Créances sur les établissements de crédit		
À vue	39.134.351	512.740.467
Autres créances	<u>2.724.682.119</u>	<u>2.476.525.486</u>
	<u>2.763.816.470</u>	<u>2.989.265.953</u>
Parts dans des entreprises liées	4.353.391	6.189.924
Autres actifs	195.494	-
Comptes de régularisation	<u>15.474.614</u>	<u>45.092.394</u>
<b>TOTAL</b>	<b><u>3.043.122.218</u></b>	<b><u>3.176.926.581</u></b>
<b>PASSIF</b>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Dettes envers des établissements de crédit		
À vue	15.550.298	44.814.557
À terme ou à préavis	<u>25.543.915</u>	-
	<u>41.094.213</u>	<u>44.814.557</u>
Dettes envers la clientèle		
À vue	12.186.432	12.564.000
Autres dettes	<u>78.500.000</u>	<u>90.567.060</u>
	<u>90.686.432</u>	<u>103.131.060</u>
Comptes de régularisation	31.156	3.413.689
<b>TOTAL</b>	<b><u>131.811.801</u></b>	<b><u>151.359.306</u></b>

**Note 24 – Parties liées (suite)**

<b><u>HORS-BILAN</u></b>	<b><u>2009</u></b>	<b><u>2008</u></b>
Opérations liées aux taux de change :		
* Opérations de change à terme	23.451.519	6.606.398
Opérations liées aux taux d'intérêt :		
* Contrats d'échange d'intérêts (IRS)	-	100.000.000
<b>TOTAL</b>	<b><u>23.451.519</u></b>	<b><u>106.606.398</u></b>
 <b><u>Compte de profits et pertes</u></b>		
<b>CHARGES</b>	<b><u>2009</u></b>	<b><u>2008</u></b>
Intérêts et charges assimilées	9.999.221	85.923.885
Commissions versées	3.966.641	461.832
Frais généraux administratifs	1.040.725	1.107.648
Corrections de valeur sur valeurs mobilières ayant le caractère d'immobilisations financières, sur participations et sur parts dans des entreprises liées	-	4.964.968
Autres charges d'exploitation	106.565	-
<b>TOTAL</b>	<b><u>15.113.152</u></b>	<b><u>92.458.333</u></b>
<b>PRODUITS</b>	<b><u>2009</u></b>	<b><u>2008</u></b>
Intérêts et produits assimilés	87.478.304	307.411.459
Revenus de valeurs mobilières	94.767	69.989
Commissions perçues	2.760.827	1.306.320
Reprises de corrections de valeur sur valeurs mobilières ayant le caractère d'immobilisations financières, sur participations et sur parts dans des entreprises liées	4.362.773	665.613
Résultat provenant d'opérations financières	-	259.942
Autres produits d'exploitation	1.780.377	280.550
<b>TOTAL</b>	<b><u>96.477.048</u></b>	<b><u>309.993.873</u></b>

**Note 25 – Ventilation géographique des produits**

La ventilation par marché géographique des intérêts et produits assimilés est omise en raison du fait que les activités de la Banque se sont déroulées principalement dans des pays de l'OCDE et qu'une répartition des revenus par pays ou par groupe de pays ne revêt pas une importance significative pour l'interprétation des résultats.

**Note 26 – Honoraires du Réviseur d'Entreprises**

Les honoraires du Réviseur d'Entreprises de la Banque pour l'année 2009 se présentent comme suit (en EUR) :

Catégorie	Montants	
	2009	2008
Contrôle légal des comptes annuels	198.150	242.165
Autres	240.305	189.650
	<b>438.455</b>	<b>431.815</b>

**Note 27 – Évènements postérieurs à la clôture**

Le 21 décembre 2009, Intesa Sanpaolo S.p.A. a conclu un accord avec State Street Bank Luxembourg S.A. (SSBL) par lequel Intesa Sanpaolo S.p.A. s'engage à vendre son activité de Securities Services, qui intègre les deux entités suivantes : Sanpaolo Bank S.A., entité luxembourgeoise, et Intesa Sanpaolo Servizi Transazionali S.p.A., entité italienne, à SSBL. En vertu de cet accord, la vente effective devrait intervenir au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2010.